

BONNAC infos



Claude BRUNAUD
Maire de
Bonnac-la-Côte

Édito

Le rôle de l'élu local a profondément évolué.

Il n'est plus un simple gestionnaire des deniers publics mais doit être également un acteur du développement du territoire dont il a la charge, en favorisant et initiant les projets, en créant et sollicitant les réseaux de partenaires, en sachant mobiliser les moyens.

La mise en œuvre d'une dynamique de développement maîtrisé et durable permet de dégager des ressources budgétaires supplémentaires et d'augmenter ainsi les capacités d'investissement de la commune.

C'est grâce à la dynamique ainsi mise en œuvre que la commune a pu s'engager dans un programme d'investissements réguliers en évitant de recourir à un endettement important et en maintenant les taux d'imposition à un niveau raisonnable (cf. budget en p. 2).

Ces investissements dans le scolaire, le logement pour toutes les générations, le social avec la petite enfance, le commerce et l'économique, l'activité de détente et de compétition avec la future salle de sport, la culture, l'évolution ou l'entretien de nos réseaux améliorent la qualité de vie à Bonnac tout en renforçant l'attractivité de la commune et ses perspectives d'avenir.

Ces investissements fournissent également de l'activité à des entreprises locales, y compris d'insertion, et contribuent ainsi au maintien de l'économie et de l'emploi.

Mais l'élu local reste également le garant du fonctionnement des services municipaux. Elus et agents se doivent ainsi d'être quotidiennement au service des citoyens avec initiative, compétence et dévouement.

Un travail de terrain et de proximité de tous les jours... bien loin du monde des « affaires » dans lequel un ancien Président de la République et un ancien ministre démissionnaire ont récemment défrayé la chronique.

“L'actu” de Bonnac

→ Rythmes scolaires

Dès la prochaine rentrée, la réforme des rythmes scolaires avec le retour à la semaine de 4,5 jours sera mise en œuvre à Bonnac → [Suite page 3](#)

→ Commerces et logements

Les travaux s'achèvent sur la Place de l'Europe. → [Suite page 3](#)

→ Limousin Aide à Domicile

Le 10 avril, Limousin Aide à Domicile a organisé une réunion d'information → [Suite page 3](#)

→ Fête de la musique

Pour cette édition 2013 de la Fête de la musique, toutes les associations de Bonnac ont décidé de collaborer et travailler ensemble → [Suite page 3](#)

LE BUDGET 2013

Le budget 2013 de Bonnac a été adopté.
Présentation des grandes lignes de ce budget... → [Suite page 2](#)

- Ecole
- Scrabble
- Agenda
- X-TREME

dossier
Le point
sur !

infos
“en direct”

“Brèves” page 4

Le budget 2013 de Bonnac a été adopté. Présentation des grandes lignes de ce budget...

Le 12 avril le Conseil municipal a approuvé le Compte Administratif (CA) 2012 et voté le Budget Primitif (BP) 2013 de la commune.
Ce budget s'établit à 1 058 333 € en section de fonctionnement et à 1 755 102 € en section d'investissement.

Dans un souci de modération de la pression fiscale, le Conseil municipal a décidé de limiter la hausse des impôts locaux à un niveau inférieur à celle de l'inflation, avec + 0,5% pour la taxe d'habitation, + 0,5% pour le foncier bâti. Le taux d'imposition pour le foncier non bâti demeure inchangé pour la 4^{ème} année consécutive.

La section
de fonctionnement
2013.
Où va l'argent
de la commune ?

Quand la commune
dépense **100 €**

45,70 €
sont consacrés aux
dépenses de personnel
(administratifs,
techniques,
école)

33,60 €
financent les charges
courantes de fonction-
nement (achats, services,
assurances, subventions
aux associations,
participations diverses)

13,9 €
sont consacrés aux
investissements
(autofinancement
des investissements
par la commune)

6,80 €
vont aux charges
financières

Les évolutions par rapport à 2012

Après les importants investissements réalisés en 2012 avec principalement la construction des commerces et des 4 logements locatifs sur la Place du Champ de foire et les acquisitions foncières pour la structure d'accueil petite enfance, le budget de Bonnac marque une pause.

Ainsi la section de fonctionnement est en diminution de 22,56% par rapport au BP 2012 et la section d'investissement de 25,23%.

Les principaux investissements prévus pour 2013 portent sur les travaux pour la structure d'accueil petite enfance et sur les acquisitions foncières pour la salle de sports et le futur stade vélo, le tout pour un montant global de 545.000 €. Le recours à l'emprunt ne représentera qu'environ un cinquième (20,2%) du montant total de la section d'investissement ■

La fiscalité locale

Le produit des impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) représentera environ **52,16%** des recettes de fonctionnement de la commune en 2013.

Les taux d'imposition à Bonnac sont nettement inférieurs à ceux de la moyenne départementale en ce qui concerne la taxe d'habitation (33,2% de moins que la moyenne départementale 2012) et le foncier bâti (15,6% de moins que la moyenne départementale 2012). Seule la taxe sur le foncier non bâti est supérieure de 6,7% à la moyenne départementale de l'an dernier ■

Ce qu'il faut savoir sur le budget...

Qu'est ce que le Budget Primitif ?

Le Budget Primitif (BP) correspond au budget prévisionnel de la commune pour l'année. En cas d'événements imprévus, il peut être par la suite ajusté par des « décisions modificatives » ou complété par des « budgets supplémentaires » qui doivent être également votés en Conseil municipal. Chacun de ces budgets est obligatoirement voté avec un équilibre des recettes et des dépenses, les collectivités locales n'ayant pas le droit (contrairement à l'Etat) de creuser des déficits. ■

Que comprend le Budget ?

Le budget est constitué de deux parties : une « section fonctionnement » et une « section investissement ». La « section fonctionnement » finance l'ensemble des dépenses courantes (personnel, chauffage, fournitures, assurances...) et la « section investissement » les chantiers, équipements, aménagements et achats de matériels importants ■

A la découverte de Bonnac...

Le retour des beaux jours s'accompagne traditionnellement d'évènements festifs en tout genre.

A Bonnac cette tradition ne date pas d'aujourd'hui et, dans les années 1960 notamment, des fêtes en tous genres ont marqué la vie de la commune par le rire, la convivialité, la joie et la bonne humeur. La famille de M. Armand Moreau a très gentiment accepté de mettre à la disposition de la commune des documents, photos et films tournés à cette époque qui ont été numérisés par la Cinémathèque du Limousin. Retour en images sur quelques-unes de ces fêtes qui rappelleront de bons souvenirs aux habitants de longue date de Bonnac et qui permettront à ceux qui sont arrivés plus récemment de voir la commune sous un autre jour !



La municipalité et Bonnac Infos remercient la famille de M. Armand Moreau pour le prêt de leurs documents.

"L'actu" de Bonnac

D → Rythmes scolaires

À la prochaine rentrée, la réforme des rythmes scolaires avec le retour à la semaine de 4,5 jours sera mise en œuvre à Bonnac (avec classe le mercredi matin). Rappelons que cette réforme est faite dans l'intérêt des enfants avec une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire, avec des conditions d'accueil périscolaire les meilleures possibles.

Elle doit conduire ainsi à une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine, à un allègement de la journée de classe de 45 minutes en moyenne et à la programmation des séquences d'enseignement aux moments où les potentialités des élèves sont les plus grandes. Il y aura avec ces nouveaux rythmes scolaires, en plus des temps d'apprentissage, d'avantage d'activités plutôt calmes et relaxantes sous forme de jeux, et ateliers adaptés à l'âge de chacun et auxquelles l'enfant sera libre de participer ou non.

La mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires passe par une participation active de l'équipe enseignante et des services municipaux qui travaillent dès maintenant sur les modalités de leur lancement à la rentrée ■

P → Fête de la musique

Pour cette édition 2013 de la Fête de la musique, toutes les associations de Bonnac (chorale, musique traditionnelle, Amicale des villages de Bled, Sonneurs de cors...) ont décidé de collaborer et travailler ensemble pour la réussite de cette fête qui se déroulera Place de l'Europe le **samedi**

→ Commerces et logements

Les travaux s'achèvent sur la Place de l'Europe. Les quatre logements sont loués ou attribués, le cabinet médical et infirmier a intégré ses nouveaux locaux. Côté commerces, deux contacts sont en cours pour la boucherie - charcuterie. La boulangerie - pâtisserie (avec le dépôt presse qui devrait intervenir dans le courant du mois de mai) est pleinement opérationnelle et Eric Sérézac propose dès 7h du matin (fermeture le mercredi et le dimanche après-midi) ses spécialités aux amateurs. Pour réserver ou commander pains ou pâtisseries : 05 55 35 24 43 ■



→ Limousin Aide à Domicile

Le 10 avril, Limousin Aide à Domicile (LAD) a organisé à la Maison du Temps Libre une réunion d'information sur « le handicap au quotidien à domicile » avec des spécialistes et témoignages sur la myopathie, l'autisme et le dispositif « Présence verte ».



Rappelons que LAD, qui dispose d'un agrément qualité et a une antenne

5 place de l'Europe (à côté de La Poste), propose des services d'aide à domicile pour des personnes âgées ou handicapées ainsi que des services en matière de jardinage, de petit bricolage et de garde d'enfants.

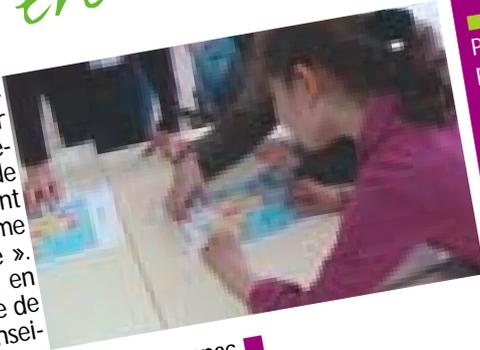
Renseignements au : 05 55 36 89 14 ou sur <http://limousinaideadomicile.com/> ■

22 juin à partir de 19h. Une réunion de préparation va se tenir le 15 Mai, mais les musiciens et mélomanes pratiquants souhaitant s'associer à ce moment festif peuvent d'ores et déjà prendre contact avec ces associations ou se faire connaître en mairie ■

Infos "en direct"

D → Ecole

Dans le cadre de la semaine nationale des mathématiques, qui vise à donner une image vivante et attractive des mathématiques, les élèves des classes de Grande section, Cours Préparatoire et CE 1 ont découvert avec plaisir des jeux dont le thème était « Mathématiques de la planète Terre ». Ces jeux (dominos africains, œil de lynx en Australie...) ont été élaborés par l'équipe de recherche de la Haute-Vienne pour l'enseignement primaire, dont fait partie Madame Gasquet, enseignante en Moyenne Section à l'école de Bonnac ■



A → Scrabble

Près un concours de scrabble organisé par la Fédération française de scrabble, 9 élèves de l'école de Bonnac (4 CE2, 3 CM1, 2 CM2) ont été sélectionnés pour les finales locales du Concours de scrabble 2012-2013. Après avoir brillamment défendu les couleurs de leur école, ils ont reçu un diplôme de la Fédération et un bon d'achat de produits culturels offert par la coopérative scolaire. A l'issue de ces finales locales Emilie Impinna, élève de CM2, a été sélectionnée pour disputer à Paris la finale nationale le 18 mai. Tous nos vœux de réussite l'accompagnent ! ■



A → Agenda

- du 4 au 9 mai, le programme des festivités du trimestre à noter sur vos agendas : l'exposition de peinture et d'aquarelle, et le marché aux fleurs
- le dimanche 5 mai à l'école, la Bourse aux vêtements organisée par l'Association Des Parents d'Elèves, occasion de vendre et acheter des vêtements d'enfants, puériculture, jouets d'occasion en bon état et à des prix intéressants
- le samedi 15 juin, la Rando VTT pour les enfants
- le samedi 22 juin à Bled, le vide grenier organisé par l'Amicale des villages de Bled
- le vendredi 28 juin, la Fête de l'école
- le samedi 29 juin, la désormais traditionnelle « Balade Gourmande » ■

A → X-TREME

Mouvement de la randonnée VTT et pédestre ont rendez-vous le dimanche 9 juin pour une nouvelle édition de la X-TREME. Au menu des parcours, deux circuits de 13 et 18 kms menant vers Villechenoux, La Gente, Montchaud, Malagnac, La Sablonnade... Pour les Vététistes, des débutants jusqu'aux mordus, 5 circuits de 13, 18, 27, 40 et 70 kms seront proposés avec de beaux passages ludiques, techniques et physiques pour les grands circuits. Et pour tous, ravitaillements, lavage des vélos, pot de l'amitié, encadrement des petits circuits vtt, récompenses... Rendez-vous dès 8h30 Place de l'Europe. Plus de renseignements sur la X-TREME et sur les activités de Bonnac VTT : bonnacvtt.free.fr ■



"Brèves"

■ Portage de livres à domicile

Pour les habitants de la commune aimant lire mais ne pouvant pas se déplacer, la bibliothèque propose un service de portage à domicile gratuit. Après un entretien téléphonique permettant de définir les goûts et les souhaits des personnes intéressées, une bibliothécaire vient apporter les ouvrages à domicile (toutes les six semaines pour un prêt de 12 documents). La bibliothèque propose ainsi une offre large pour répondre aux attentes des personnes âgées, malades ou handicapées : romans français et étrangers, sentimentaux, policiers de terroir, biographies, mais aussi livres documentaires d'histoire, de cuisine, de jardinage ou encore magazines, DVD... avec bien sûr des lettres en gros caractères.

■ Limoges Métropole

La commune va acquérir de nouveaux matériels informatiques pour l'école en remplacement de la classe mobile dont les élèves et enseignants bénéficient depuis plus de six ans. La Communauté d'Agglomération Limoges Métropole (CALM) apporte un financement de 50% pour ces investissements (dans une limite d'achats de 20.000 €).

■ Travaux

Le retour des beaux jours voit traditionnellement le retour des travaux de voirie. Vers la fin du mois de mai en centre bourg, rue de la Mazelle, ces travaux (effectués par Limoges Métropole en liaison avec le Conseil Général) porteront sur la création d'un trottoir et la gestion des eaux pluviales. Les autres principaux chantiers concerneront le revêtement de la chaussée de la Route de Trachéras (suite aux travaux effectués les années précédentes) et le reprofilage de la chaussée Allée de Védrenne. Dans un autre domaine, trois chantiers d'enfouissement des lignes électriques et de renforcement du réseau vont être réalisés par ERDF et le Syndicat d'électrification de la Haute-Vienne.

BONNAC Infos

Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte

10, rue de la Mazelle
87270 BONNAC-LA-COTE
Tél. : 05 55 39 93 01
Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr
www.bonnac-la-cote.fr

trimestriel N°19

avril - mai - juin 2013

Claude Brunaud
Directeur de la publication

Chantal Berlanda
Claude Brunaud
Vincent Combelle
Martine Filleul
Viviane Gatiner
Solange Lage
Jean-Jacques Lamy
Comité de rédaction

Mairie de Bonnac
Iconographie

Faubourg Communication
Conception maquette

GDS Imprimeurs
Imprimerie

Dépôt légal
2^{ème} trimestre 2013

Tous droits de reproduction,
même partiels, sont interdits
sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours

Contacts "utiles"

Numéros d'urgence

- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17
- Aide Médicale d'Urgence - SAMU : 15
- EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087
- Service des eaux : 05 55 45 62 36
- Cabinet Médical : Dr. Morineau - 05 55 56 36 20
- Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

- Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85
- Ecole : 05 55 36 66 06
- Garderie : 05 55 36 86 30
- Bibliothèque : 05 55 37 76 30
- Communauté d'agglomération
- Limoges Métropole : 05 55 45 79 00
- www.agglo-limoges.fr